

# La filière pêche doit être mieux structurée

Les **préfets de Guadeloupe et Martinique** ont présidé le **conseil maritime ultramarin** du bassin Antilles. Objectif : **proposer un plan d'actions** sur toutes les thématiques littorales et maritimes du secteur.

**M**atinée studieuse, hier, à la résidence départementale du Gosier. Le conseil maritime ultramarin du bassin Antilles, présidé par les préfets de Guadeloupe et Martinique, s'est réuni en séance plénière. Ce conseil comprend 80 membres : des représentants de l'État et des collectivités territoriales, des acteurs économiques et des organisations syndicales de salariés, des associations de protection de l'environnement et des usagers de la mer ainsi que des personnalités qualifiées.

La vocation de ce conseil est de parvenir à l'élaboration d'un document stratégique, véritable plan d'actions sur toutes les thématiques littorales et maritimes des Antilles : développement économique, développement durable, pêche, tourisme, pollution,

activités sportives, sciences, sargasses, etc. Ce plan devrait voir le jour dans un peu plus d'un an et demi. Pour le moment, le conseil en est au stade de l'état des lieux.

## POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

« Cette plénière était l'occasion d'en faire une première restitution, souligne Franck Robine, préfet de Martinique. C'est un document de 200 pages élaboré avec énormément de données.

Mais il y aura encore des allers-retours, c'est normal, car il est nécessaire de trouver un consensus pour progresser et définir les axes stratégiques. » L'état des lieux définitif devrait être achevé vers le mois d'avril.

Parmi les préoccupations majeures figurent la pollution, la protection du milieu maritime, notamment par le chlordécone, mais aussi la filière pêche. « 80 % des



Cette gouvernance de la mer et du littoral, à une échelle supra-régionale, est tout à fait nouvelle et doit permettre de porter l'ambition de la France en matière de politique maritime intégrée Outre-mer.

(Photos Roberto BIRHUS)

produits de la pêche consommés en Guadeloupe ne sont pas pêchés par des Guadeloupéens, regrette le préfet de Guadeloupe Eric Maire. Nous avons un potentiel de développement

qu'il faut travailler. C'est compliqué car il va falloir peut-être modifier les pratiques, aller chercher la ressource un peu plus loin... Car aujourd'hui, un certain nombre de secteurs autour

de la Guadeloupe sont interdits à cause du chlordécone. Il faut absolument constituer une filière pêche beaucoup plus structurée qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

S.B.

## IL A DIT

« Professionnaliser le métier »

**Charlie Vincent,**

président du comité régional des pêches

« C'est bien beau de parler d'axes stratégiques. Les



pêcheurs savent très bien ce qu'ils doivent faire à court et moyen terme. Ce qu'il faut, c'est donner les moyens et avoir une vraie politique de la mer. Ce que nous n'avons pas en France. Il faut aussi professionnaliser le métier afin de pouvoir réduire le taux d'informels Antillais, tout comme de nouveaux outils adaptés afin de pouvoir diversifier nos activités. »

## TROIS QUESTIONS À...

**AUREL MIRRE,** élu chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à Morne-à-l'Eau

**Collectes de sang en février, le planning des jours à venir**